



# Flash Infos Sougeal

Directeur de la publication:  
Rémi Chapdelaine  
Comité de rédaction :  
La commission information  
Mise en page : Eric Hamel  
Tirage 350 exemplaires  
Impression : Imprimerie Doloise

Numéro 7 - Juillet 2021



## Editorial

Nous nous étions réjouis en avril de l'avènement d'une météo printanière arrivée à point nommé après un hiver quelque peu pénible. Celle de ces dernières semaines ne ressemblait vraiment pas à un début d'été, mais les choses devraient s'améliorer. Il est regrettable de ne pouvoir mieux profiter des jours les plus longs avant d'embrasser véritablement la période des vacances.

Le climat sanitaire semble vouloir s'améliorer quelque peu à la faveur de statistiques plus favorables, grâce aux mesures précédemment en vigueur et à un taux de vaccination COVID qui progresse. La vie sociale et économique retrouve quelques couleurs.

« Voter est un droit c'est aussi un devoir ».

Cela, tout le monde l'a entendu dire. Mais l'épisode électoral récent restera dans les annales - de triste mémoire - tant le taux d'abstention y a atteint des records pour des élections, somme toute locales. La plupart des candidats nous sont très proches et issus pour l'essentiel d'entre eux des classes moyennes et populaires. Ces élections, boudées par près des deux tiers des électeurs (à Sougeal comme ailleurs) étaient destinées à renouveler les assemblées des deux Conseils territoriaux qui règlent notre quotidien sous bien des aspects. Elles sont en contact direct avec les communes pour soutenir leurs projets et leur permettre d'avancer.

Cette catastrophe démocratique dévalorise, en réalité, le statut et le travail des élus locaux ainsi que leur engagement au service du citoyen, même si cette abstention exprime d'abord une véritable rupture des

électeurs avec la politique politicienne ou en tous cas une incompréhension, une méconnaissance du rôle de nos collectivités territoriales et de nos institutions en général.

Comment ne pas s'en émouvoir ! Les gens se passionnent pour l'élection d'un président de la République (personnage emblématique, parfois charismatique mais, si souvent éloigné de notre quotidien !). Davantage encore, pour le scrutin municipal, occasion rêvée d'exprimer son soutien ou au contraire ses rancœurs envers des gens bien connus que l'on apprécie, ou pas.

Cet été, il nous est redonné peu à peu la liberté de se déplacer et de vivre un peu plus normalement, ce que nous attendions impatiemment. Profitons tous de la convivialité autorisée à nouveau, profitons d'une joie de vivre retrouvée, en famille, bien-sûr, mais aussi entre amis, entre voisins, à l'intérieur et au-delà des frontières de notre commune. Nous y faisons le maximum pour y rendre la vie attrayante, nous y accueillerons certainement, avec plaisir, de nombreux touristes sur la période et fin août, la course cycliste de la Communauté de Communes.

Mais restons prudent et mesuré, continuons à nous faire vacciner comme nous y sommes invités et continuons d'observer les gestes barrières les plus élémentaires.

Bel été à tous. Bonnes vacances aussi, si vous avez cette chance, à chacune et chacun d'entre vous.

Bien à vous

Rémi Chapdelaine

## La Vie Communale



### Construction de 3 logements / Maison Guy



Suite à l'arrêt du projet pour des raisons budgétaires, une subvention supplémentaire au titre de la Revitalisation des centres-bourg a été sollicitée par la commune auprès du Conseil Départemental pour tenter de combler l'écart entre l'étude économique et la réalité des devis obtenus auprès des entreprises. Ainsi 70 000 € ont été récemment obtenus. Cette subvention, vient compléter la décision d'Emeraude

Habitation d'augmenter exceptionnellement le niveau d'engagement de ses fonds propres dans l'opération pour nous accompagner au mieux dans ce projet qui va connaître un redémarrage à l'automne.

Pour ce faire un nouvel appel d'offres concernant le lot gros œuvre, toujours infructueux sera lancé. Si tout va bien d'ici là, les travaux pourraient être lancés en tout début d'année prochaine. Mais pas avant.

Rémi Chapdelaine

FLASH INFOS N°7 / page 1

## Dénomination des rues sur les hameaux de La Selle et du Buisson,

- Rue de la Grotte
- Impasse du Tilleul
- Impasse du Marronnier
- Rue de Vaugoubé
- Rue de la Fontaine St Pierre
- Chemin des Pirotés



## Dispositif chantier citoyen – Argent de poche

Un appel à candidature a été réalisé auprès des jeunes habitants de la commune de Sougeal, âgés de 16 à 18 ans.

Nous avons reçu 3 prétendants : **Sixtine, Raphaël et Valentin**. Les missions se dérouleront du 7 juillet au 27 août.



Eric Hamel / Karine Leutellier

## Ouverture de la bibliothèque

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle équipe de bénévoles a pu être constituée et grâce à eux nous envisageons l'ouverture de notre bibliothèque au plus tard le 2 octobre 2021.

Vous aurez le plaisir de découvrir de nombreux ouvrages, allant des classiques à la science fiction en passant par les derniers romans policiers, mais également des mangas, bandes dessinées et un coin spécialement aménagé pour les tout petits avec de beaux livres illustrés.

Bien plus encore vous attendra dans ce nouvel espace d'échanges culturels qui accueillera également des événements ponctuels comme des lectures de contes, interventions du RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants).

Vous pourrez également profiter du service de la navette, qui interviendra les mercredi et samedi, elle sera chargée de la mobilité des livres entre les différents points lectures, bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Commune.

Vous pourrez rechercher un ouvrage sur le site internet dédié ou dans notre bibliothèque, s'il est disponible dans un autre point lecture, vous pourrez alors le réserver et revenir le chercher dans nos locaux à la prochaine navette afin de vous éviter tout déplacement.

Vous aurez également la possibilité d'emprunter ou rendre un livre dans tous les points lecture de la Communauté de Communes.

L'inscription est entièrement gratuite et se fera à la bibliothèque lors des permanences qui auront lieu les mercredi et samedi de 10H à 12H.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur implication dans ce projet et espérons vous voir nombreux à l'ouverture pour faire vivre ce lieu de découverte et de partage !

Contact mail : [bibliotheque.sougeal@gmail.com](mailto:bibliotheque.sougeal@gmail.com)



SYLVIE BOUAISSA



PATRICIA AUWERCX



Amyra Duret

SABRINA BOSSA



CHARLOTTE BRAULT



LYNA POTEL



CATHERINE DESPREZ

ALAIN DERSELLE

CHARLOTTE DAIME

# La Vie Communale



## Sites remarquables

La Poste sort un collector de huit timbres dédié à la biodiversité bretonne. Edité à 10 000 exemplaires, ce collector met à l'honneur deux sites

brétiliens : **le marais de Sougéal** et la **Tourbière de Landemarais à Parigné**. Le collector est en vente dans tous les bureaux de poste du département et auprès des facteurs. Au prix de 13 euros.





## Horaires de la mairie cet été

Du 9 au 29 août 2021, le secrétariat sera ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30.

Fermeture le mercredi.

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 30 août.

Tél : 02 99 48 61 93

Fax : 09 70 60 41 20

Email :

mairie-sougeal@wanadoo.fr



## Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Vous prévoyez de vous absenter quelques temps, laissant votre domicile ou votre entreprise sans surveillance ?

La gendarmerie vous accompagne dans la démarche de sécurisation !

Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation de toutes tentatives d'effractions, cambriolages.

Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, gardiennage, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Formulaire à compléter disponible sur le site internet [service-public.fr](https://www.service-public.fr) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Renseignement également disponible en Mairie



En cas d'urgence composez le 17 et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

## Vente cartes de chasse au marais

L'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau dans le marais de Sougeal est fixée au samedi 21 août.



Les cartes sont à la disposition des chasseurs au bar Le Tikal, la boulangerie et à la mairie, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30.

Le secrétariat sera exceptionnellement ouvert au public, vendredi 20 août,

pour la vente de cartes de chasse au marais exclusivement de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Contact : 02 99 48 61 93.

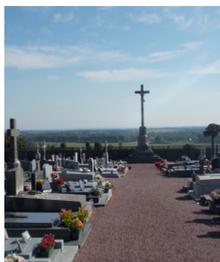
(Règlement par chèque uniquement)

## Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de SOUGEAL

Un état des lieux a été effectué récemment dans le Cimetière Communal.

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure sera tenue à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie à compter du 3 août 2021.



## Communiqués de la Mairie

### RAPPEL : bouteilles en verre et points d'apport volontaire

Se débarrasser des déchets en dehors des dispositifs prévus par la Communauté de Communes peut générer des problèmes sanitaires et de sécurité pour les usagers. C'est aussi un problème de propreté qui engendre une image négative de notre territoire.

Les dépôts sauvages sont interdits, y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou aux alentours. Ils sont pénalement répréhensibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 € selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

Aussi nous vous remercions de déposer les verres à recycler dans les colonnes situées au stade municipal et non de les entreposer au pied de celles-ci.



### Etude aménagement du centre-bourg

Forcément, « l'espace public à vivre » sera organisé en fonction de la voirie départementale, immuable, et celle, communale, modifiée ou pas. Il sera calibré et aménagé pour permettre des usages à l'échelle du bourg. Cette réflexion qui porte à la fois sur l'aménagement de la voirie et l'organisation de la circulation est primordiale et préalable à toute autre.

Trois scénarii différents ont déjà été proposés par le cabinet d'études et soumis à discussion. Un quatrième, issu de la réflexion prévoit, entre autres, des portions de voirie à sens unique et d'autres à double sens. En plus de sécuriser et pacifier les déplacements cette réorganisation de la circulation, devra permettre un accès facile aux commerces et à l'Espace Solo Gallo ainsi qu'un stationnement aisé. Sans pénaliser les riverains résidents et en maintenant les accès existants et des possibilités de stationnement à proximité de leur domicile.

Si ce scénario venait à être retenu par la commission, il vous sera proposé avant d'être définitivement adopté.

Affaire à suivre...



## Meublé de tourisme : une déclaration préalable ou un enregistrement en mairie sont obligatoires

Depuis 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Cette obligation existe également pour les chambres d'hôtes. L'objectif est de recenser, au niveau de la commune, l'offre de logements touristiques.

La déclaration d'un meublé de tourisme doit être adressée par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, et préciser l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits, la ou les périodes prévisionnelles de location et, le cas échéant, la date de la décision de classement et le niveau de classement.

Un formulaire adapté a été mis en place (formulaire Cerfa n° 14004\*04 « Déclaration en mairie des meublés de tourisme »).

En cas de modification d'un élément essentiel du meublé de tourisme (changement de propriétaires, classement, capacité d'hébergement, etc.) une nouvelle déclaration est nécessaire.

## Meublé de tourisme non déclaré ou non enregistré : quels sont les risques ?

Une personne qui offre à la location un meublé de tourisme sans l'avoir déclaré en Mairie encourt une amende de 450 € maximum s'il s'agit d'une personne physique, 2 250 € maximum s'il s'agit d'une personne morale.



## CLAS

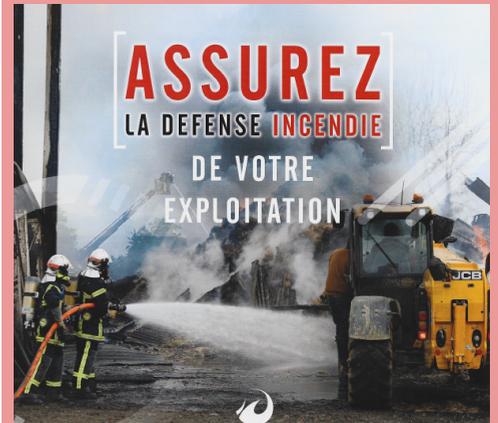
Cette année, les enfants ont du être séparés en deux groupes les mardis et jeudis. Grâce à ce découpage, ils ont pu participer à toutes les séances proposées pour faire leurs devoirs et se divertir avec une activité. Pour fêter la fin de l'année, les enfants ont pu partager un goûter à l'école et ce, tous ensemble ! Ne pouvant organiser le show final, il a été remis à chaque participant un album photos retraçant le parcours individuel de chacun.

Le CDD de l'agent en charge de cette activité n'étant pas renouvelé pour la rentrée scolaire 2021-2022, la municipalité ne pourra plus proposer le CLAS aux élèves. Cela dit, si certains bénévoles sont intéressés, l'aide aux devoirs peut toujours avoir lieu, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Maiwenn



## DECI



- vous êtes éleveur ou agriculteur?
- vous modifiez les conditions d'exploitation?
- vous créez ou reprenez une exploitation relevant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).



Sachez que dans tous les cas, votre exploitation doit disposer de moyens en eau suffisants, pour assurer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

La commission défense incendie de la commune proposera aux éleveurs ou agriculteurs concernés une réunion d'information sur ce point DECI en septembre.

Vous serez conviés à cette réunion et nous comptons sur votre présence.



Eric Hamel



# Condensés des délibérations en Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 15 avril 2021

### Vote des taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal fixe pour l'exercice 2021

- le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 35,25 %
- le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 38,02 %

### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Le budget commune dégage un excédent de fonctionnement global de 277 334,33 € et un excédent d'investissement de 173 394,44 €

### Vote du budget primitif 2021 de la commune

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 574 644,89 € en section de fonctionnement et 718 219,70 € en section d'investissement.

### Vote du budget primitif 2021 pour l'assainissement

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 33 182,68 € en section d'exploitation et 28 028,88 € en section d'investissement.

### Vote du budget primitif 2021 pour la boulangerie

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 7 578,41 € en section d'exploitation et 26 160,71 € en section d'investissement.

### Vote du budget primitif 2021 pour le lotissement

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 233 803,11 € en section de fonctionnement et 180 000,00 € en section d'investissement.

### Mise aux normes chauffage église

Une erreur s'étant glissée dans le devis présenté par l'entreprise DUBOIS- LEBRETON concernant la remise aux normes du chauffage de l'église d'un montant de 28 926,37 € TTC, il convenait de la rectifier en conséquence, pour un montant de 30 840,04 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 %.

Les travaux commenceront fin du troisième trimestre 2021.

### Mise aux normes défense incendie communale

Le projet de mise aux normes de la défense incendie communale et dont le coût prévisionnel de 17 377,92 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 %.

Les travaux commenceront fin du troisième trimestre 2021.

### Appel à projet revitalisation des centres bourgs 2021 - la maison Guy

Ce projet, porté par Emeraude Habitation est à l'arrêt depuis maintenant presque 1 an. La consultation des entreprises a révélé un écart conséquent entre l'étude économique et la réalité des devis. Afin de relancer la phase travaux, une nouvelle demande subvention va être sollicitée auprès du Département au titre de la « dynamisation des centres-bourgs - Soutien aux projets pour le développement de l'offre de logements et l'amélioration de l'accès des services au public » et tenter ainsi de combler ce delta.

### UNESCO : Plan de gestion et recherche des attributs

Le conseil municipal, décide, par un vote à bulletin secret, et à la majorité des membres présents

et représentés (3 contre, 2 blancs et 10 pour) d'adhérer au plan de gestion de l'UNESCO.

### Pâturage au marais - saison 2021 - tarifs pacage 2021

2021	Saison entière	A partir du 15 juillet		Saison entière	A partir du 15 juillet
Bovin de plus de 2 ans	54,80 €	27,40 €	Poulain	25,80 €	12,90 €
Bovin de moins de 2 ans	47,00 €	23,50 €	Poney	36,90 €	18,50 €
Cheval	65,60 €	32,80 €	Oie	1,50 €	

### Arrêté communal relatif à la défense extérieure contre l'incendie

Un arrêté municipal va être pris afin de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune et d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine relatives aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune.

### Lotissement de la Chenevière

Instauration d'une clause dans l'acte de vente authentique des lots du Lotissement de la Chenevière : « Les acquéreurs devront s'engager, lors de la signature de l'acte de vente du terrain, à démarrer des travaux de construction dans un délai de 2 années à partir de la date de la signature. Le refus de cette condition constitue un cas impératif d'empêchement de la vente. Si la vente est faite et si l'acquéreur n'a pas respecté son engagement de construire dans les deux ans, la vente sera annulée et le terrain sera racheté par la commune à son prix de vente minoré des frais de notaire, sans aucune actualisation. »

### Vie associative - dispositif régional Pass Asso

La Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel a décidé la mise en place du dispositif régional PASS Asso, dispositif initié par la Région Bretagne visant à soutenir le monde associatif particulièrement touché par la crise sanitaire du COVID 19.

Les modalités de financement du dispositif sont : 1€ versé par la Région en contrepartie de 1 € versé par l'EPCI ou la commune, dans la limite estimée de 24 000 € pour le territoire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel.

## Conseil Municipal du 3 juin 2021

### Fixation des tarifs municipaux pour 2021

Tarif de la Salle Polyvalente

NATURE DE LA PRESTATION	Petite salle		Grande salle	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Une journée	130 €	170 €	250 €	330 €
Forfait week-end (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)	200 €	260 €	350 €	450 €
Pot d'amitié (1/2 journée)	40 €		75 €	
Caution de garantie	600 €		600 €	
Pénalité pour non remise en état de propreté après utilisation (forfait horaire)	30 €		30 €	



# Condensés des délibérations en Conseil Municipal

## LOCATION TABLES ET CHAISES

Pour la location des tables et des chaises le conseil précise qu'elles sont louées uniquement aux habitants de Sougeal.

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Table	2 € la table	2 € la table
Chaise	1 € les 4 chaises	1 € les 4 chaises

### Concessions cimetièrre

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Concession cinquantenaire	120 €	120 €
Concession trentenaire	70 €	70 €

### Concessions columbarium

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Concession 30 ans	800 €	800 €
Concession 15 ans	400 €	400 €

### Travaux de l'employé communal lors des obsèques

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Déplacement mise en caveau	30 €	30 €
Réception enterrement	45 €	45 €

### Vente de bois

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Bois de mauvaise qualité	5 € / lot	5 € / lot
Bois de qualité moyenne	10 € / lot	10 € / lot
Bois de bonne qualité	30 € / lot	30 € / lot
Bois de très bonne qualité	50 € / lot	50 € / lot

## Subventions de fonctionnement 2021 aux associations de SOUGEAL

Compte-tenu du contexte actuel lié à la crise sanitaire du Covid-19 et afin de soutenir l'ensemble des associations de la commune, le conseil reconduit la subvention de fonctionnement de 200 € aux associations de SOUGEAL suivantes : UNC SOUGEAL, ACCA SOUGEAL, Union Sportive Sougealaise (U.S.S.), Entente Franco-Anglaise Sougealaise, Les Portes du Couesnon Football Club, Les maquettes de la Baie, Amicales des retraités, APEL (école SOUGEAL), MiFaSol O Gallo (SOUGEAL)

## Subventions 2021 aux autres associations

Le Conseil décide de maintenir les subventions aux autres associations comme en 2020 et de lisser les subventions à caractère social ou relatives à la santé et à connotation solidaire.

- Ouvrir les Portes d'Agathe : Gratuité Espace Solo Gallo
- COPF sports jeunes, Groupement jeunes (Foot petit) Baie du Mt St Michel - PLEINE-FOUGERES, Cyclo-Tourisme PLEINE-FOUGERES Baie du Mont Saint Michel, Théâtre de la baie - LA BOUSSAC, PEP (association parents handicapés), Association à la portée de tous - PLEINE-FOUGERES : 15 € / enfant ou participant
- Chambre des métiers et de l'artisanat - RENNES, CFA Bâtiments Ille-et-Vilaine, Maison Familiale Rurale FOUGERES, Maison Familiale du Paysage et de l'Horticulture : 55 € / apprenti ou enfant
- Comice agricole canton PLEINE-FOUGERES : 1/3 cotisation par an
- Prévention Routière - RENNES : 40 €
- Association de donneurs de sang du canton de PLEINE-FOUGERES, Restos du cœur - Ille et Vilaine, Comité anticancéreux - RENNES, Association des Paralysés de France - RENNES, TÉLÉTHON, Secours catholique - RENNES : 100 €

## Subventions Spéciales

- Piégeage de ragondins : 3.50 € par animal éliminé dans la limite de 300 unités pour la saison 2021
- Participation aux frais occasionnés lors de l'organisation de battues aux nuisibles, pour la saison de chasse 2021/2022, sur la commune : 215 € à l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

## Subventions Scolaires

Le Conseil décide de maintenir la participation annuelle accordée en 2020 à 65 € par année scolaire et par enfant de SOUGEAL participant à ces activités dans la mesure où le coût de ce séjour à la charge des familles s'élève à, au moins, 200 €. De plus, il ne donne pas suite aux demandes similaires présentées par les Lycées.

## Modification de l'orthographe du nom de la commune SOUGEAL au lieu de SOUGÉAL

A la demande du Ministère de l'Intérieur la nouvelle équipe municipale décide de renouveler la demande de l'ancien conseil municipal de supprimer l'accent pour revenir à l'orthographe SOUGEAL.

## Reversement de différentes retenues de garantie au budget de la commune - lotissement Martinville III

Le conseil municipal, sur proposition de la trésorerie, décide d'encaisser les retenues de garantie d'un montant total de 9 015.61 € car dans le cadre des travaux d'aménagement du Lotissement Martinville III des entreprises ne les ont pas réclamées.

## Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Suite à un changement d'échéance en raison de l'état d'urgence sanitaire, le conseil doit de nouveau délibérer et décide de maintenir son opposition au transfert automatique de la compétence Plan Local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, et de conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence à l'échelle communale.

## Transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de Communes Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel

Le Conseil municipal décide de porter un avis favorable à la prise de compétence « organisation de la Mobilité » par la Communauté de Communes de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel afin qu'elle puisse devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale.

## Mise en place du dispositif « Argent de poche »

Le Conseil municipal approuve le dispositif argent de poche permettant aux jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer de petits chantiers (classement, balayage, ménage, arrosage, petits travaux d'entretien, de rangement, de classement...) pour le compte des communes contre une indemnité de 15 € par demi-journée de 3h30.

Un dossier d'inscription sera réalisé et devra comprendre la motivation du jeune. Une fois sa candidature retenue, il sera invité à signer un « contrat de participation » avec la commune. Chaque mission sera supervisée par un encadrant technique clairement identifié au sein de la commune.

Condensés réalisés par Hélène Macé



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE PLEINE-FOUGERES

Notre collecte d'été aura lieu le mardi 10 août de 15h à 18h30, toujours sur RDV.

Un appel au don est lancé par le centre de transfusion en raison des réserves trop basses (85000 poches au lieu de 120000).

**Rappel :** tout don est possible entre 18 ans et 70 ans révolus et un poids minimum de 50 kg. Se munir de sa carte d'identité.

Si vaccination Covid, il est possible de donner sans aucun délai.

Si on a eu des signes de maladies, 14 jours sont nécessaires après disparition des symptômes.

Sur le site de l'EFS, des réponses à toutes vos questions sont disponibles.

Prise de RDV, allez sur le site :

**mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

Si vous rencontrez des difficultés pour prendre ce rendez-vous, n'hésitez pas à contacter un membre de l'amicale ou le responsable au **06/62/42/54/36**

**A noter que la prise de rdv n'est possible qu'environ 10 jours avant la collecte.**



### US de Sougeal



Bonjour à toutes et à tous,

Après une année compliquée compte tenu de la crise sanitaire et de la dégradation des rapports avec Camille notre prof de Zumba fitness, nous avons décidé de ne pas la garder pour l'année prochaine.

Nous recrutons ! Nous avons déjà une piste et nous attendons sa réponse.

Si dans votre entourage vous connaissez des profs de Zumba Fitness n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous tiendrons informés les adhérents par le biais de SMS ou via Facebook.

Nous vous souhaitons de belles vacances.



L'équipe US

### UNC de Sougeal

Le 30 juin 2021, c'est avec un retard important que s'est déroulée l'assemblée générale de notre association. Devant une assistance réduite, mais suffisante pour atteindre le quorum, nous avons retracé, lors d'un diaporama, les différentes cérémonies et événements qui se sont déroulés au cours de l'année 2020.

Nous avons ouvert notre séance par un hommage à nos défunts : R. Goré, L. Guerin, J. Sorre, et G. Guillard, et également J. Renault et G. Chapdelaine. Nous nous sommes levés pour les applaudir.

Malheureusement, la Covid a quelque peu perturbé le bon déroulement des cérémonies, en effectif restreint, limité à la présence de monsieur le Maire, ou de madame la Première Adjointe, du Président de l'UNC, des porte-drapeaux, des porteurs de gerbes.

Le rapport moral et le rapport financier ont tous deux été approuvés à l'unanimité.

## La Vie Associative

### AMICALE DES RETRAITES

**Chers adhérentes, adhérents**

Ces retrouvailles que nous espérions tant arrivent.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous nous retrouverons le mercredi 8 Septembre à l'Espace Solo Gallo comme initialement prévu, je l'espère !

Je vous demande encore un peu de patience. D'ici là, le bureau va se réunir pour savoir ce qu'il nous sera possible de faire en fonction des gestes barrières alors en vigueur.



Photo 2019

La Présidente Yvette Brault

Suite aux élections, le nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Michel LEROY
- Trésorier : Alfred PÉRIAUX
- Secrétaire : Michel BERTHELOT
- Membres : Andréa COLLIN, Louis LEJEANVRE, Alain BRAULT, Daniel BOISSEL

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.



Le Président Michel Leroy



# ROZ LANDRIEUX/SOUGEAL DIMANCHE 29 AOÛT 2021

5<sup>ÈME</sup> TROPHÉE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT ST MICHEL

**14H30**

DÉPART ROZ LANDRIEUX

ARRIVÉE SOUGEAL

Course en ligne 106 KMS

2<sup>ÈME</sup> 3<sup>ÈME</sup> CAT

+ JUNIORS+ PASS

**14H30**

COURSE ATTENTE

SOUGEAL CADETS

12 TOURS DE 3,7 KMS



## J.S. DOL CYCLISME

### Cycles Romé

Les valeurs paysannes



**VEOLIA**

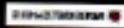
**SUPER**



PROTOCOLE PODIUM 17H15

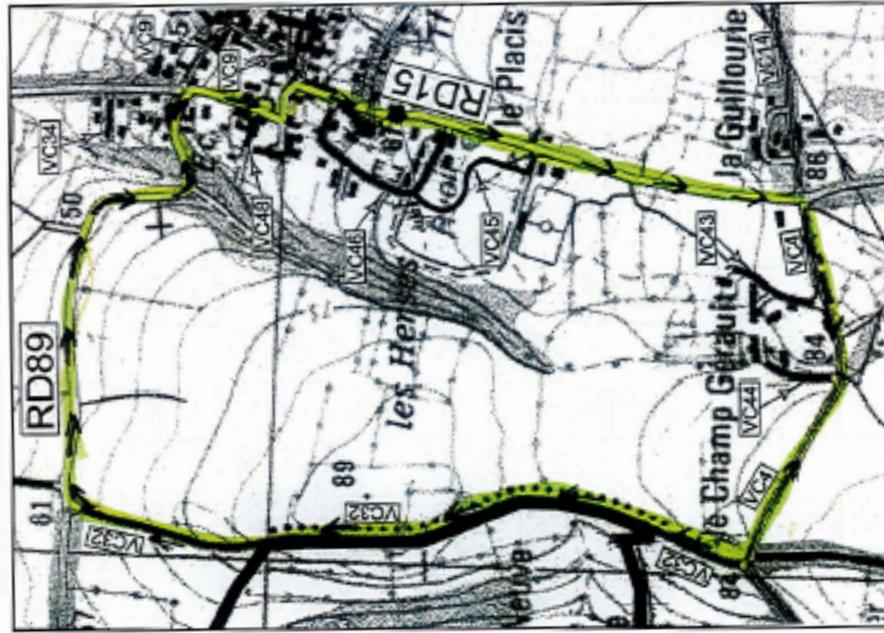
Organisation : US Dol Cyclisme. Restauration sur place.

Animateur : Daniel Baux



## COURSE CYCLISTE DE SOUGEAL DIMANCHE 29 août 2021

Plan de  
signalisation  
routière



### ATTENTION :

Par arrêté Préfectoral de 13 h à 18 h,  
nous vous invitons à prendre  
vos dispositions pour le stationnement  
de vos véhicules.